



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Ministère Des Affaires Etrangères

Consulat d'Algérie à Nantes

وزارة الشؤون الخارجية

قنصلية الجزائر بنانت

COMMUNIQUE

Le Consulat d'Algérie à Nantes informe l'ensemble des électeurs résidents dans les départements relevant de sa circonscription consulaire que :

1/ ***L'Ouverture*** des bureaux de vote pour le Référendum sur la révision de la Constitution ***est maintenue*** aux adresses et horaires précisées dans notre précédent communiqué.

2/ Les électeurs peuvent se déplacer vers les bureaux de vote en se munissant de la nouvelle attestation de déplacement dérogatoire, disponible sur le site

www.gouvernement.fr

Ils doivent cocher la case comportant la mention suivante:

«convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public» (Voir modèle).

3/Un **protocole sanitaire rigoureux** et respectant les prescriptions des autorités publiques en la matière est **mis en œuvre dans les bureaux de vote** afin de préserver la santé de tous.

A cette occasion et conscient de la situation particulière du moment, Le Consulat, exhorte nos compatriotes à prendre part dans cette consultation référendaire, qui posera un nouveau jalon important pour le renouveau de notre chère patrie.